

# Association du Pays Larzac - Cœur d'Hérault

Compte rendu du **Conseil d'Administration** du 23 janvier 2004

Objet	Conseil d'administration de l'association du Pays Larzac Cœur d'Hérault
Date	Vendredi 23 janvier 2004
Lieu	Domaine de la Tour à Nébian

		Présents	Pouvoir	Absents/Excusés
Clermontais	Alain CAZORLA	X		
	Francis GAIRAUD			X
	Jean-Claude LACROIX		X	
	Claude REVEL			X
	Bernard SOTO			X
Lodévois Larzac	Frédérique ALIBERT		X	
	Marie-Christine BOUSQUET		X	
	Frédéric ROIG			X
Vallée de l'Hérault	Claude CARCELLER	X		
	Manuel DIAZ			X
	Nicole GUERRE			X
	Gabriel MATEU	X		
	Louis VILLARET	X		
	1 poste à pourvoir	-	-	-
Communes hors intercommunalité	Joëlle GOUDAL	X		
	Joseph RODRIGUEZ	X		
Conseil Général de l'Hérault	Francis BOUTES			X
	Pierre GUIRAUD			X
	Maurice REQUI	X		
	André VEZINHET			X
	Marcel VIDAL Représenté par Martine JOUSSET	X		
Chambre de Commerce et d'Industrie	Jean-Jacques BONNIOL	X		
Chambre de Métiers de l'Hérault	Marcel CAUQUIL représenté par Olivier VAYSSE	X		
Chambre d'Agriculture de l'Hérault	Christophe COMPAN			X
Vignerons coopérateurs de l'Hérault	Gilbert GARROFE			X
Union départementale des Offices de Tourisme & Syndicats d'Initiative	Marius ROMERO	X		
Chartes Intercommunales	Lionel MICOLA		X	
C.O.D.E.R.P.A.	Jean-Claude GOBET	X		
Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture	Colette VUILLEMENOT			X
Fédération départementale des Foyers Ruraux	Josiane LIGONNIERE	X		
Fédération départementale des chasseurs	Noël FRONTY			X
Fédération départementale de la pêche et de la pisciculture	Louis AFFRE			X
		<b>13</b>	<b>4</b>	<b>14</b>

Invités : 31 Quorum : 16 (présents : 17 = 13 + 4 pouvoirs)

Monsieur le Sous-préfet	Jean Pierre GILLERY			X
Conseil général de l'Hérault - DAT	Florence ALQUEZAR René AUGER	X		X
Président du Conseil de développement	André GAY			X
Conseil régional Languedoc Roussillon	Monique FOURCADE DPTTS			X
Gérard DELFAU	représenté par Michel ALVERGNE	X		
Commissaire aux Comptes	Alain CAMOIN	X		

Association du Pays « Larzac-Cœur d'Hérault »

Domaine de la Tour 34800 NEBIAN / Tél : 04.67.44.39.74 - Fax : 04.67.44.38.97 - e-mail : pays-lch@wanadoo.fr

### **COMPTE DE RESULTAT ET BILAN 2003**

Monsieur BONNIOL, trésorier, présente les comptes à arrêter pour l'année 2003.  
(cf documents joints).

Il est tout d'abord présenté le compte de résultat de l'association du Pays Larzac Cœur d'Hérault de l'année 2003.

Il est proposé d'arrêter ce compte de résultat pour l'année 2003 et de le présenter lors de l'assemblée générale.

***Proposition adoptée à l'unanimité : 17 voix pour***

Il est ensuite présenté le bilan comptable de l'association du Pays Larzac Cœur d'Hérault pour l'année 2003.

Il est proposé d'arrêter ce bilan comptable pour l'année 2003 et de le présenter lors de l'assemblée générale.

***Proposition adoptée à l'unanimité : 17 voix pour***

### **BUDGET PREVISIONNEL 2004**

Il est en stabilité. Il constitue un budget de continuité dans la transition, en dehors des « actions communes » envisagées. Monsieur BONNIOL, fait remarquer que cette partie, pouvant être considérée comme variable, a vocation à être plus importante à terme.

La partie fonctionnement est reconduite sur la base des dépenses constatées en 2003.

La cotisation de base pour 2004 est maintenue à 0,69 € par an et par habitant pour les collectivités et à 10,00 € pour les partenaires.

Deux actions, une relative à l'appel à projet de la DATAR « Santé et territoire » et l'autre à une étude économique, sont prévues, moyennant une participation supplémentaire de 5.000 € d'autofinancement, (donc distinctement de la cotisation de base). Leur réalisation est subordonnée à une décision ultérieure d'engagement définitif en Conseil d'Administration. Si les actions n'étaient pas réalisées, ces appels de fonds ne s'effectueraient pas.

D'autres actions complémentaires pourront être réalisées, sans être portées par l'association (soit avec une maîtrise d'ouvrage par délégation à une intercommunalité, soit à un partenaire) . Leur réalisation est subordonnée à une décision ultérieure d'engagement définitif en Conseil d'Administration, ainsi qu'à l'obtention des subventions nécessaires à leur réalisation.

Il est proposé de soumettre à l'assemblée générale le Budget Prévisionnel présenté.

***Proposition adoptée à l'unanimité : 17 voix pour***

## **FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2004**

**Ordre du jour proposé (voir aussi détail pour information en document joint):**

- Rapport d'activité 2003
- Rapport d'orientation 2004
- Bilan comptable 2003
- Budget prévisionnel 2004
- Cotisations 2004

*Proposition adoptée à l'unanimité : 17 voix pour*

## **PLAN D' ACTIONS COMMUNES AUX INTERCOMMUNALITES POUR 2004**

(cf. tableaux joints)

*Les actions sont validées sur le principe comme Plan Prévisionnel d'Actions Communes année 2004*

## **QUESTIONS DIVERSES :**

### **Relation avec la communauté de communes du Lodévois**

Le jeudi 22 janvier, Madame BOUSQUET, Messieurs RODRIGUEZ, SOTO et VILLARET sont allés à la rencontre du bureau de la communauté de communes du Lodévois (CCL). Cela constituait la huitième tentative de conciliation en 10 mois.

Après un exposé hors sujet sur la politique du Conseil général à Lodève, il fut convenu d'un accord sur l'essentiel du contenu de la Charte. En revanche, concernant l'organisation du territoire, malgré la proposition effectuée par l'association d'approuver la charte, sans pour autant que cela oblige la CCL d'adhérer à une future structure de type syndicat mixte, il n'y a pas eu d'évolution. Pourtant la CCL dispose de son libre arbitre en vertu du code des collectivités pour adhérer, ou pas, à une telle structure. Il est difficile de comprendre la crainte de la CCL pour une menace qui ne peut pas s'imposer à elle, à partir du moment où elle ne le souhaite pas !? La réunion a duré plus de 3h00 mais sans résultat. Louis VILLARET a proposé que la CCL renouvelle ces propositions par écrit.

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance.

**Le Président**

**Louis VILLARET**